

PATRIMOINE ORAL ET MEMOIRE VIVANTE

Journée co-organisée avec L'Association le son des choses

27 novembre 2008
Conseil régional de Champagne-Ardenne
Châlons en Champagne (Marne)



Le son des choses

www.lesondeschoses.org

L'Orcca est subventionné
par la
Région Champagne-Ardenne

RÉGION
CHAMPAGNE  ARDENNE

INTRODUCTION DES DEBATS

Jean-Claude Daniel, Président de l'ORCCA

Grand témoin : Henri-Pierre Jeudy, Sociologue

Animation des débats : Julien Rocipon, Coordinateur de l'association Le Son des Choses

Jean-Claude DANIEL ouvre la journée et rappelle brièvement l'objet de la présence de l'ORCCA au côté de l'association locale Le Son Des Choses, dans le cadre de ses missions de réflexion. « La question de la mémoire oral est au croisement d'enjeux qui touchent aux populations, au patrimoine, à l'animation culturelle, aux sciences humaines et à la création artistique. Elle remet en quelque sorte l'humain, l'homme, au cœur des choses. La visite de la mémoire vivante et donc du patrimoine oral ce n'est pas seulement sur le passé c'est aussi un regard sur l'aujourd'hui. Les histoires d'hier en quelque sorte ne sont jamais racontées de la même manière par rapport aux événements contemporains. ». Il évoque ensuite une anecdote personnelle : « J'ai connu un arrière grand père qui a vécu très vieux. Il avait navigué sur toutes les mers du monde et quand j'étais gamin me racontait des histoires de sa vie de marin. Vous imaginez l'émerveillement et les quinquets ouverts sur les histoires de l'au-delà des mers. Et en particulier j'ai un souvenir très clair de ses contes racontés sur Valparaiso. Et chaque fois que le mot Valparaiso apparaissait dans la littérature ou dans des échanges diverses, mes yeux s'éclairaient à nouveau. Et quand adulte j'ai lu beaucoup de choses sur Valparaiso j'ai bien du me rendre compte que l'histoire racontée par mon arrière grand-père sur Valparaiso n'avait que très peu de raison d'être conforme à la réalité historique. Le Valparaiso des marins de cette époque était un Valparaiso sombre et difficile alors que l'histoire qu'il nous racontait était de toute autre nature. Et en fait c'était une façon d'éduquer son arrière petit fils en racontant des histoires qui correspondait à sa vie du moment. Autrement dit, le patrimoine oral, la mémoire vivante c'est un moment extraordinaire, de revivre et de vivre le présent autant que le passé ».

Julien ROCIPON demande à Henri-Pierre JEUDY de se présenter. Henri-Pierre JEUDY a écrit des critiques du patrimoine, de la logique de conservation patrimoniale et ce qu'il trouve intéressant dans le cadre des travaux que l'on peut faire sur les mémoires, qu'elles soient individuelles ou collectives, de toutes façons les mémoires individuelles sont aussi des mémoires de communautés, des mémoires communautaires. C'est intéressant parce que peut être que ce travail là se distingue de la logique de conservation patrimoniale, qu'en fait la conservation patrimonial est souvent marquée par une sorte de monumentalité, de représentation de la monumentalité avec des critères comme par exemple l'authenticité de l'origine donc des critères de validation de ce qui est patrimonial et souvent cette logique patrimoniale s'emballe en créant carrément une obsession du stockage et de la conservation. Peut être au contraire ce qui caractérise les mémoires individuelles ou communautaires c'est justement une certaine liberté, une liberté qui fait que ces mémoires ne sont pas du même ordre que la logique de conservation patrimoniale. Elles font appel aussi dans leurs manières d'être transmises ou dans leurs manières d'être dites dans le récit que peut faire une mémoire, il y a une part d'imaginaire qui

est très présente et puis aussi une part d'actualisation de ce qui est dit du passé, ce qui est dit des souvenirs. Donc cette part d'actualisation est importante parce que c'est elle qui fait au fond vivre la mémoire au temps présent et en ce sens le danger. Le danger d'une obsession du stockage des mémoires c'est justement le danger de pétrifier ces mémoires, de les garder de façon à les rendre plus ou moins, inconsciemment d'ailleurs, morte en quelque sorte. On les croit vivantes, on leur donne un certain coup mortel en les conservant mais on peut les conserver : ce n'est pas une négation de la conservation mais c'est simplement une mise en garde en invoquant justement l'idée que la mémoire vivante soit quelque chose transmis aussi d'une façon à ce que ce soit une chronique contemporaine, celle du récit actuel, du récit vivant. Non pas comme une référence plus ou moins pétrifiante au passé. Pour Henri-Pierre JEUDY, le mot patrimoine est peut-être un peu gênant.

Julien ROCIPON présente l'association auboise LE SON DES CHOSES, association indépendante qui collecte la mémoire orale locale principalement sous forme de récits de vie depuis 2005.

TABLE RONDE N°1 DEFINITIONS DU PATRIMOINE ORAL



Florence Mazzella, Chargée de mission de l'association Paroles Vives
Pierre-Olivier Laulanné, Directeur de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles
Remi Guillaumot, Fondateur de l'association Mémoires Vives

Rémi GUILLAUMOT présente l'association bourguignonne MEMOIRES VIVES qui s'est constituée à la suite de collectes non prévues, non organisées, dans l'urgence pendant une dizaine d'années, dans les années 70, comme cela c'est passé un peu partout en France. Le territoire sur lequel l'action a démarré est le Morvan. Dans les années 70, on n'utilisait pas du tout le mot patrimoine. Par contre le terme de vivant était déjà employé dans la mesure où l'essentiel était de garder vivant des choses que l'on imaginait être les ruines d'un patrimoine passé. Il s'est avéré que c'était une représentation complètement mythique. En fait au début il s'agissait tout simplement d'une réconciliation entre une génération de gens issus de classes populaires qui se retrouvent à l'université et confrontés à la culture classique. D'autant que l'on était à une époque où commençait à se généraliser le constat de non réalisation d'espoir de démocratisation culturelle, la politique d'André Malraux, où on commençait à voir que, il ne suffisait pas de construire des maisons de la culture pour que les œuvres se répandent dans la population. Et s'il y avait une approche de la culture à faire, on pouvait peut-être la penser dans l'autre sens, ce que l'on appelle la démocratie culturelle. Rémi GUILLAUMOT justifie l'emploi du mot mythique : « parce que ce que l'on retrouve en allant faire de la collecte, enfin ce que l'on a retrouvé en allant faire de la collecte, c'est ce qu'on appelait des bribes, des restes de quelque chose que l'on imaginait beaucoup plus complet avant. Vous voyez comme quoi nous avons fait comme nos prédécesseurs à partir des bribes et des restes, nous avons reconstruit une culture populaire mythique. On vit encore largement là-dessus, sur des recueils de contes du XIXe siècle qui ont été en grande partie reconstitués par les collecteurs

eux-mêmes ». Rémi GUILLAUMOT explique ensuite que ce qui est intéressant dans ce qu'il collecte, au delà de l'objet culturel visé – chant, conte, etc. – c'est la façon de faire, de dire, le style, l'énergie, puis il revient sur la MAISON DU PATRIMOINE ORAL d'ANOST : « La maison c'est un lieu d'archivage, de consultation, c'est un site Internet sur lequel il y a une base de données en ligne à laquelle on peut accéder, aux archives directement. Et c'est surtout un lieu ludique parce que pour moi la mémoire n'a pas de sens si elle n'est qu'une action c'est-à-dire que ce sont des bribes qui nous servent à construire notre présent. Et aussi un lieu d'accueil du public, une sensibilisation au public au patrimoine immatériel à travers des expositions, un bal parquet à l'ancienne qui est monté régulièrement et qui permet de monter des bals, des fêtes... »

Henri-Pierre JEUDY demande à Rémi GUILLAUMOT si le 'temps de revendication' qui entraîne la collecte ne disparaît pas après, quand la collecte a été faite et que tout est institué, transmit, etc. La question reste en ouverte.

La parole est donnée à Pierre-Olivier LAULANNE, qui commence par présenter la FAMDT, la Fédération des associations musique et danse traditionnelle. C'est une fédération nationale qui regroupe les acteurs des musiques traditionnelles en France. La FAMDT travaille à la fois sur une notion de patrimoine, regroupe un certain nombre d'associations qui travaillent sur le patrimoine oral et musical en France ; elle regroupe également des associations qui travaillent sur la transmission et sur la création des musiques et danses traditionnelles. La vision de Pierre-Olivier LAULANNE s'articule selon lui en trois points : « D'abord une citation de Pierre Nora. Ensuite je voudrais parler des différents types de patrimoines et ensuite finir sur l'oralité. Dans cet ouvrage, 'Le patrimoine pour l'avenir' qui est un acte de colloque tenu par l'Ecole Nationale du Patrimoine en 99, Pierre Nora explique qu'on est en train de passer de la société de consommation à la société de conservation. D'abord on a l'obligation de tout conserver aujourd'hui. Ensuite, la société de conservation explose parce qu'il y a une multiplication des groupes sociaux aujourd'hui dans notre société. Et puis enfin, il y a l'accélération de l'histoire. Toujours est-il que l'UNESCO a mis au point une convention sur le patrimoine culturel immatériel qui a été adoptée par aujourd'hui 90 pays.

Pierre-Olivier LAULANNE évoque ses expériences passées pour rendre compte que l'écriture ou l'enregistrement ne sont pas les seules formes de conservation remarquables et que des collectages réalisés sur plusieurs générations au sujet de certaines légendes scandinaves montraient que les récits étaient les mêmes.

Henri-Pierre JEUDY ajoute : que ça le gêne beaucoup qu'on revitalise quelque chose qu'on considère comme mort. Souvent il est vrai que l'atmosphère sociale ou culturelle est marquée par cette sorte d'idéalisation d'une fonction thérapeutique de la culture. Et d'ailleurs on voit bien comme les ethnologues auparavant allaient travailler sur les mémoires mais sans soucis de conservation. Au moment de la création des écomusées, les ethnologues régionaux sont venus travailler en créant une sorte de SOS ethnologie d'urgence en essayant de récupérer des mémoires pour la transmission de savoir-faire. Le patrimoine oral ou mémoires collectives sont extrêmement vivants. On distingue dans le programme de la journée conservation, transmission et création et c'est vrai que les trois se mélangent tout le temps. Toute transmission est dans sa forme une création. La transmission est réversible c'est ce qui fait sa force. A cette occasion, Henri-Pierre JEUDY cite son livre 'L'art de ne pas

être grand-père'. On est habitué à une mémoire construite parfois idéologiquement à partir d'un lieu matérialisé du patrimoine. Or l'extraordinaire aventure des mémoires collectives ou des mémoires communautaires c'est de ne pas être soumises à ça justement. C'est-à-dire que la liberté des mémoires collectives vient du fait qu'il n'y a pas de construction à priori ou pas de perspective à priori d'un sens qui serait déterminé. Au fond il y a quand même dans les mémoires collectives un désordre fascinant.

Florence MAZZELLA intervient pour parler de son expérience. On est dans du temps présent même si on travaille sur de la mémoire, on est sur du document, on recueille ce document et puis par magie on le transporte, on le prend, on l'enlève de son milieu naturel, on va le mettre dans un autre endroit qui lui donnera un autre statut. Florence MAZZELLA parle plus volontiers de 'récit de vie' que de mémoire vivante. Elle se décrit comme preneuse de récit de vie et elle l'utilise soit pour faire des articles de réflexion sur des usages ou des territoires qui auraient évolués, soit en gardant son caractère dans son espace naturel.

Monsieur ZOHOU, depuis le public, évoque la politique concernant le patrimoine immatériel togolais et rappelle qu'à ce jour 104 pays ont ratifié la convention de l'UNESCO.

Monsieur VILLERMAIN-LECOLIER souhaite partager son expérience récente : sa mission au sein du CNAM. Il s'agit d'une mission qui va à la fois associer le patrimoine matériel et immatériel, il s'agit de collecter avant qu'ils ne disparaissent, les objets scientifiques et techniques du XXe siècle et les conserver ainsi que leurs notices. Mais pour la mission que l'on veut développer c'est-à-dire une mission d'éducation, d'information des jeunes, de faire que ce patrimoine soit utile pour le présent. Des témoignages des personnes qui les ont soit inventés soit utilisés ont été conservés.

Monsieur VAILLANT se présente comme conteur et réagit sur le terme de patrimoine immatériel. Selon lui, 'immatériel' dans le chant lexical actuel à une valeur minorante sinon péjorative. En regard de ce qui est 'matériel', l'immatériel n'est pas très bien défini. Monsieur VAILLANT critique ensuite la pédagogie française de l'oralité et regrette le nombre restreint de chaires d'oralité en France ; il pose ensuite une question ouverte : « Comment transmettre et surtout que transmettre ? »

Rémi GUILLAUMOT prend la parole pour revenir sur le mécanisme de la transmission : « s'il y a bien une chose que j'ai apprise en trente années, de collecte et de recherches diverses que ce soit dans les universités ou dans les bistrotts, c'est que la transmission ça ne marche pas du haut vers le bas ce n'est pas le père qui transmet au fils : c'est le fils qui prend ce qu'il a à prendre dans ce qu'on lui a laissé à disposition. Ne perdons pas de vue que le patrimoine sera ce que les suivants en feront. On est dans une époque où on encombre nos successeurs de patrimoine. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce qu'on fait c'est mettre à disposition les choses et sans la dynamique qui fait qu'on va chercher ce dont on a besoin pour faire au présent et se projeter dans l'avenir. Il n'y a pas de transmission ».

Pierre-Olivier LAULANNE ajoute que dans la stratégie de collecte, il y a cependant déjà un projet. Par ce qu'on collecte, on patrimonialise avec des objectifs. Dans les collectes sur les musiques et danses traditionnelles à partir des années 1970 les collectes faites avec des moyens associatifs n'enregistraient sur la bande que ce qui était lié aux musiques et aux contes. Et à chaque fois que l'informateur parlait d'autres choses, on mettait sur pause pour économiser la bande. Ce qui fait qu'aujourd'hui on peut avoir vingt variantes d'une musique. Dans la stratégie de collecte, il y a déjà une stratégie d'élimination, de choix. Pierre LAULANNE cite Louis-Sébastien Mercier in 'L'an 2240, rêve si l'en fut jamais' pour évoquer le fait que cette question de l'élimination par le temps n'est pas nouvelle.

Henri-Pierre JEUDY souhaite faire deux remarques concernant l'oralité et la transmission. La transmission orale se mesure à la disparition des traces, c'est-à-dire à l'oubli, à l'effacement et dans un certain sens c'est ce qui fait sa richesse. Ce n'est pas déplorable de même que la puissance de la mémoire - qu'elle soit individuelle ou communautaire - tient cette puissance à l'oubli. On ne peut pas avoir aujourd'hui un rejet de l'importance de l'oubli au nom d'une obsession de devoir de mémoire. On peut aussi considérer la transmission comme un accident, c'est-à-dire qu'en fait on peut organiser la transmission, on peut croire qu'on la gère mais dans un certain sens on ne sait pas du tout ce qui se transmet réellement. On peut toujours avec des sondages ou des questionnaires pour savoir mais il y a une marge d'incertitude énorme et au fond l'idée que la transmission soit un accident, c'est peut-être une chance.

Monsieur DUPUIS se présente comme enseignant et pose une question directe à Henri-Pierre JEUDY : « Comment les producteurs de savoir immatériel et producteurs de patrimoine immatériel se rapprochent-ils leur propre patrimoine ? »

Monsieur POPLINEAU, dans la salle, apporte sa réponse. Selon lui, on a tendance à se rabaisser et à ne pas penser à sa valeur intrinsèque, de la valeur de ses productions.

Florence MAZZELLA donne son expérience sur le sujet. En fait, elle s'est aperçue quand elle a enquêté pour un projet dans une vallée qui était très industrielle, que les gens ont vécu tant de choses difficiles – fermeture d'usine, chômage, dévalorisation, etc. - qu'il est difficile de les sensibiliser à participer à un collectage.

Madame BARBEDOR pose une question : « Qu'est-ce que le patrimoine oral et pourquoi se restreindre à ce terme ? »

Pierre-Olivier LAULANNE reprend un article de la convention de l'UNESCO. « On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés » C'est le premier élément de la définition. « que les communautés, les groupes et les cas échéants les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » Cette partie peut apporter une réponse à la question sur le rapport des communautés à leur propre patrimoine. La convention met l'accent sur ce que les communautés voient comme étant une partie

de leur patrimoine, de leur savoir-faire, de leur pratique. Et c'est pour ça qu'il y a l'idée de revitalisation. « Le patrimoine culturel immatériel se manifeste dans les domaines suivants : les traditions et expressions orales y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels, événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature, l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ». La France a une tradition assez classique par rapport à son patrimoine. Par exemple, il y a eu un rapport sur l'éducation artistique et culturelle par l'éducation nationale, sur le public scolaire et fréquentant les institutions culturelles, mais le patrimoine ne s'acquiert pas seulement pendant le temps scolaire : les enfants qui arrivent à l'école maternelle savent parler français, donc il y a déjà eu transmission orale.

Jean-Claude DANIEL clôt la première table ronde.

TABLE RONDE N°2 COLLECTER, CONSERVER ET VALORISER LA MEMOIRE VIVANTE



David Covelli, Directeur du service de patrimoine, ville de Langres
Jean-Louis Humbert, Co-directeur de publication La vie en Champagne
Florence Mazzella, Chargée de mission de l'association Paroles Vives

Julien ROCIPON diffuse un extrait brut d'une collecte sur cassette réalisée par Jean DAUNAY et le commente : « Ce que je suis en train de passer, ce qu'on entend actuellement c'est une cassette qui a été enregistrée il y a quelques années et qui a donné lieu à un ouvrage sur un village de l'Aube, Rumilly-lès-Vaudes entre 39 et 45. L'auteur, Jean DAUNAY a vécu ce qui s'est passé en 39 - 45 dans ce village et a mené un collectage auprès des habitants de ce village. Jean DAUNAY a conservé les cassettes et les a remises aux archives départementales de l'Aube. C'est une démarche assez rare parce que généralement les personnes qui font les collectages conservent leur matériel. Alors les raisons pour moi sont obscures, est-ce que c'est parce qu'elles n'aiment pas leur voix, est-ce que c'est pour garder le secret de leur travaux, est-ce qu'elles ne savent pas qu'elles peuvent déposer leur travaux. Je pense qu'elles n'ont pas toutes les connaissances. »

Rémi GUILLAUMOT, depuis le public, ajoute que le projet d'une Maison du Patrimoine dans le Morvan c'est justement pour montrer aux personnes qui travaillent individuellement, qui ne militent pas dans une association, qu'il y a un lieu qui permettra de sécuriser la conservation et en même temps qui la rendra consultable à la communauté. C'est important car on manque encore de ces lieux-là. On a besoin de lieux collectifs, d'où l'intérêt de travailler en partenariat avec le milieu associatif et l'institution.

Au cours de cette table ronde, quatre projets sont évoqués. Le premier est centré principalement sur la valorisation du monumental. L'oralité apparaît comme un moyen de renforcer cette valorisation. Le deuxième est un projet centré d'abord sur

la conservation et la consultation des sources par des chercheurs et qui s'est ouvert après coup à la valorisation des sources. Le troisième est une enquête de terrain sans objectif de valorisation, ni de mise à disposition du public. Le quatrième projet est né d'un partenariat qui a rendu possible la valorisation de collectages.

David COVELLI présente un des projets menés par la Ville de Langres. Langres a été l'une des premières villes d'art et d'histoire en France à avoir signé une convention de valorisation du patrimoine. Mais il ne suffit pas d'avoir des monuments pour que ceux-ci fassent patrimoine. Depuis 1996, la commune de Langres a racheté les deux tiers de la citadelle du XIXe siècle qui a été construite au sud de la ville, la dernière citadelle de France à avoir été construite. Il n'y aura bientôt plus de militaires à Langres. Depuis une dizaine d'année on essaye d'expliquer ce qui c'est passé, pourquoi on a construit à Langres une telle citadelle. Pourquoi cette citadelle n'est pas inscrite dans les mémoires nationales collectives. Huit kilomètres c'est sans doute la plus grande d'Europe et la plus anonyme. Langres est moderne sans le savoir, c'est une capitale de dissuasion. De là est né un projet de collectage auprès d'anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Même si ce n'est pas le cœur de métier d'un service patrimoine, il a fallu rencontrer un certain nombre de personnes. L'idée est de créer un personnage de toute pièce qui soit une synthèse des témoignages et des correspondances collectés. Dans la suite du projet, la vie de ce personnage, Abel Petitjean, est enregistrée par des acteurs sur un CD. Les enfants se sont attachés au personnage et ont demandé s'ils pouvaient lui écrire. Mais c'est une invention mémorielle.

Rachel PAYAN, depuis le public, présente un des projets mené à Ay. Rachel PAYAN est ethnologue : « Je suis collecteur de mémoires à l'Institut international de vins de champagne. On a décidé de travailler sur les vins et les caves et pendant deux-trois ans, j'ai collecté des témoignages sur les cavistes et les vignerons, sur les différents aspects du travail et de la cave. Il s'est posé alors la question de la valorisation sur laquelle on n'avait pas réfléchi auparavant car le but était de collecter sur bandes audiovisuelles et d'envisager seulement une consultation de ces témoignages. On a engagé un échange avec la MJC d'Ay et son président nous a parlé de ses expériences de spectacles vivants et ça nous a donné l'idée d'utiliser le fond de collecte pour mettre en place un spectacle qui valoriserait justement ce projet. Bernard Weber, qui est écrivain, est intervenu sur ce projet avec une compagnie. Il a consulté le fond et les écrits autour du thème. On a rencontré des cavistes dans des maisons et à partir de là, il s'est inspiré de cet ensemble pour écrire la pièce. Cette pièce a été donnée plusieurs fois dans la région. »

Florence MAZZELLA revient sur son expérience de terrain : « Nous travaillons soit sur des projets culturels soit sur des projets à dominante sociale. Nous sommes dans un cadre assez spécifique, c'est la Fondation Abbé Pierre, la direction régionale PACA qui a commandé cela à Paroles Vives. Comment faire avec les populations Roms sur Marseille ? On ne peut pas les laisser dans des situations de précarité, d'ignorance en permanence. Donc essayer de faire un état des lieux de vie sur le territoire. Mon travail est de rencontrer ces personnes, je peux rien leur offrir car les seules personnes qui vont les rencontrer ce sont des associations, Médecins du Monde, etc. Et ce sont des gens qui leur proposent quelque chose. Moi je suis là

pour comprendre leur condition de vie, comment ça se passe pour eux d'être ici, à Marseille. Je pars souvent avec les deux associations partenaires. Je ne peux pas avoir de micro, c'est très difficile de noter, il faut regarder. Il faut essayer de trouver les informateurs, celui qui parle français parce que moi je ne parle pas la langue roumaine, on m'avait dit que peut être avec l'italien ça passerait mais en fait ce sont des gens qui ne sont pas passés par l'Italie, ils arrivent d'ailleurs ou ils ne pratiquent pas la langue. Très souvent ils parlent l'espagnol ou le portugais. Donc il y a la barrière de la langue. Aujourd'hui on a fait un premier bilan. On ne fait pas de patrimoine au sens de ce qu'on a cherché à définir lors de la première table ronde, je suis sur du vécu contemporain. Comment aujourd'hui cette famille vit, comment elle va chercher de l'eau ? Ce sont des choses basiques, j'observe simplement. Au démarrage il devait y avoir sept à huit mois de terrain et au final on a eu quatre, comprenant les réunions avec les partenaires et des moments de bibliographies. Ce n'est pas quatre mois à temps plein où je vis avec eux. Je vais les voir chez eux et sur leur lieu de travail, ce sont des gens qui travaillent la ferraille, la récupération et la mendicité. Et donc ces personnes-là ne sont pas dans le projet, c'est assez difficile de faire émerger la parole. Par exemple la fabrication de cabanes quand ils investissent des lieux Passant de squat en squat ils améliorent leurs compétences : il y a un savoir-faire qu'il serait bon de faire valoriser en plus il y a transmission vers les enfants. Donc il y a des choses comme ça sur lesquelles on s'axe.

Cet objet que l'on va produire ne sera pas mis à disposition du public. Cela demeure propriété privée de la Fondation Abbé Pierre qui l'utilisera comme elle l'entend. Ce n'est pas dans un cadre culturel. En plus je n'enregistre pas et je ne prends que très peu de notes. Je fonctionne un petit peu à la façon du carnet de route où j'écris et je vais décrire tout ce qui s'est passé de manière littéraire. Ce sont des données que l'on va analyser pour ensuite proposer des pistes aux partenaires ne seront pas du tout diffusées. »

Jean-Louis HUMBERT présente un des projets du magazine La Vie en Champagne : « La Vie en Champagne remonte à 1953. Un souci de la rédaction de la revue était de se préoccuper de la bonneterie. Le dernier ouvrage concernant la bonneterie troyenne remonte à 1930. Il y a un ouvrage qui est paru il y a deux ans mais il est en anglais et l'auteur qui est Hélène CHENUT, qui est une américaine, n'arrive pas à trouver d'éditeur pour traduire le livre « A la formation d'une culture ouvrière féminine, les bonnetières troyenne 1880-1939 ». C'est un ouvrage très intéressant car l'auteur a recouru à la collecte de témoignages oraux, elle est allée à la rencontre de bonnetière et particulièrement des ouvrières qui avaient eu un engagement syndical. Elle estime que ça lui a apporté énormément en rencontrant les gens pour comprendre. Les bobines ont été déposées aux archives départementales de l'Aube où elles sont encore consultables. Il est évident que les techniques ayant évoluées, lorsqu'on a voulu préparer ce numéro sur la bonneterie auboise, on a songé à faire un numéro d'histoire mais aussi quelque chose qui soit à la mémoire des gens qui ne s'expriment jamais. La bonneterie troyenne fin des années 60, c'était vingt-deux mille personnes dans le département de l'Aube. On a pensé qu'il valait mieux recourir à des gens qui travaillaient aussi bien dans la maîtrise qu'au niveau des ateliers. Ce n'est pas moi qui ai fait la collecte, on s'est adressé à l'association Le Son des Choses parce qu'on avait déjà travaillé sur un CD qui relate l'histoire de Troyes qui s'appelle « Sur les pas de Troyes ». Alors chacun apporte son point de vue, tous ont

travaillé en bonneterie. Mais en les écoutant, on a l'impression qu'il n'y a pas qu'une bonneterie, c'est comme si chacun racontait sa bonneterie. Les historiens purs jus pourront toujours reprocher aux documents des dates qui sont un peu approximatives, des erreurs dans les noms. La mémoire a ses failles mais dans l'ensemble il y a beaucoup d'émotions, vraiment beaucoup de sincérité. On a apporté une pierre dans le maintien de la mémoire bonnetière, c'est modeste mais c'est à la mesure de la revue. Pour le reste c'est aux institutionnels, archives départementales de l'Aube ou à la collectivité, musée de la bonneterie à Troyes, de poursuivre cette collecte et sa valorisation.

Madame BERTIN se présente comme bibliothécaire et demande si quelqu'un peut revenir sur la notion de tri.

Florence MAZZELLA souhaite répondre. Sur la question du tri, il y a deux postures, il y a la posture de l'enquêteur qui part sur le terrain, qui a une grille et qui doit répondre à des objectifs. Et puis après il y a l'attitude du conservateur, qui se pose la question de ce qu'il garde, de ce qui fait sens, de l'identité qu'il va défendre. De plus, lorsque l'enquêteur va sur le terrain, les informateurs trient ce qu'ils vont lui dire ou lui donner, c'est un tri comme c'est un tri que fait l'enquêteur qui choisi ce qu'il garde ou non de l'entretien.

Madame LEDUC pose la question juridique des droits d'auteurs et de l'exploitation des témoignages.

Pierre-Olivier LAULANNE, depuis le public, lui répond. La législation sur le droit d'auteur s'applique. Les informateurs et les collecteurs sont co-auteur du document. Il faut expliquer à l'informateur que si on veut mettre en valeur son témoignage, on lui demandera l'autorisation de diffuser et à quel niveau il veut qu'on diffuse. Et dans les récits de vie, il y a des choses personnelles et c'est au bon sens des documentalistes de pas tout mettre entre toutes les mains. Souvent dans les collectes qui ont été faites sur les cultures populaires, les informateurs sont désireux que ces documents servent à une transmission. Dans beaucoup de collectes on n'a pas de contrat et donc elles sont difficiles à utiliser en termes de droit. Parfois on régularise la situation à postériori. Mais dans ce cas, il faut voir avec les auteurs ou leurs ayant-droits.

TABLE RONDE N°3
COLLECTER, CONSERVER ET VALORISER CONTES, MUSIQUES ET DANSES,
PARLERS



Claude Tonnelier, Présidente de Traditions champenoises
Jean Daunay, Chercheur local (parlers vernaculaires)
Mickael o'Sullivan, Documentaliste de l'association Mémoires Vives
Philippe Vaillant, Directeur d'Oralia

Mickael O'SULLIVAN insiste ensuite sur le fait qu'une bande sur deux qui arrive à l'association aujourd'hui est illisible alors qu'il y a dix ans on pouvait encore les lire facilement. On peut difficilement les récupérer. Il faut par avance aller rencontrer les détenteurs de documents et les sensibiliser au dépôt des documents. Ce qui n'est pas évident car ils se sentent propriétaires d'un témoignage. Il ne faut pas insister, il faut attendre.

Mickael O'SULLIVAN présente la partie indexation et catalogue des sources orales. Documentaliste à l'association Mémoires Vives, il est arrivé à l'association sans compétence particulière en documentation et a suivi les formations qui étaient proposées par la FAMDT, qui constitue un réseau de centres documentaires autour de l'archive sonore inédite. Aujourd'hui le réseau des centres documentaires de la FAMDT est associé à la bibliothèque nationale de France sur le secteur de l'ethnologie et est en train de mettre en place un portail qui permettra d'accéder aux bases de données des différents centres à partir d'une seule interface, on pourra interroger cinq bases de données. Provence Alpes Côtes d'Azur, Midi-Pyrénées, Poitou, Bretagne et Bourgogne. Il y a quelques années pour ce qui est du traitement documentaire, la FAMDT a édité un livre, sorti en 1999, réédité en 2001, réalisé entre autres par Véronique Ginouvès qui travaille à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme ('Guide de l'analyse documentaire du son inédit') et qui a

donné un cadre qui essaye de se rapprocher au plus près des standards existants de catalogages. Cela permet aujourd'hui de mutualiser des bases de données.

Mickael O'SULLIVAN présente le site de Mémoires Vives (<http://www.memoires-vives.asso.fr>) et le fonctionnement de l'accès aux bases de données. Sur la base de données, les recherches et les retours sont très intéressants autant pour les musiciens. Cela permet aussi de renouer des liens avec les ayant-droits. C'est une diffusion beaucoup plus large qu'un simple réseau associatif local. Ils utilisent eux-mêmes la base de données pour chercher des thèmes, des témoignages sur des thèmes pour en faire des objets artistiques pour des spectacles ou de contes. Chaque année ils se focalisent sur un répertoire d'un musicien et en font un CD édité. Ils ont travaillé aussi il y a deux ans avec des vieux carnets écrits de violoneux qui avaient noté tout leur répertoire de bal. Les répertoires ont été réappropriés par des musiciens traditionnels et en même temps en partenariat avec une école de musique. Un spectacle a été monté à partir de ces archives en même temps qu'un enregistrement et une publication sonore.

Madame LEDUC parle de son expérience, en Picardie, où il y a eu des collectes de films d'amateurs des années 35-39 qui ont été numérisés et diffusés sur Internet. Il y avait aussi au moins mille heures de témoignages dont près de trois-cent cinquante qui ont été diffusés sur Internet. Les autres étant consultables en base locale. Des CD thématiques ont été réalisés et distribués dans les bibliothèques et les établissements scolaires.

Claude TONNELIER intervient sur la notion de folklore. Le mot folklore est devenu presque un mot péjoratif, par le folklore on dit passéiste, on dit aussi gens déguisés. Le mot folklore veut dire sens de l'homme, donc on ne dira plus folklore, on dira tradition. Il y a eu beaucoup de danses qui ont été répertoriées, ce sont des danses qui ont été dansées en 1850-1870. Il y a beaucoup d'écrits, beaucoup de partitions et les danses ont été aussi écrites sur papier. C'était assez difficile parce que chaque village avait une variation dans ces danses et quelque fois les danses se dansaient au début du village et puis à la fin du village ce n'était plus tout à fait la même danse. Cela n'empêche pas que toutes ces danses ont été répertoriées et elles sont dansées par les groupes folkloriques de Tradition champenoise. Dans les musiques traditionnelles les gens dansent le folk et le folk, ce sont les danses traditionnelles que les folkloristes dansent. Actuellement ce qui est collecté ce sont des scènes de la vie, ces sont des traditions.

Jean DAUNAY a mené des opérations de collectages dans l'Aube dans les années soixante, soixante-dix dans le cadre de la revue 'Folklore de l'Aube', sur les traces d'Emile Guénard, relevant en 1905 le patois de Courtisols dans la Haute-Marne. Il explique comment la revue s'articulait, les méthodes et les moyens qu'ils utilisaient à l'époque. Ensuite Jean DAUNAY explique comment il a relevé les parlers vernaculaires de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, tout en soulignant qu'il n'y a pas de langue champenoise. Enfin, il termine en évoquant le collectage qu'il a mené dans son village sur la période d'occupation.

Philippe VAILLANT tient à ajouter que la collecte des patois n'est pas récente et il cite le travail de Charles Brunot ('La monumentale histoire de la langue française')

qui a enregistré sur disques de cire des relevés de patois dans les Ardennes. Selon lui, il est certain que les collectes qui ont été évoquées, cette mémoire vivante, il faut la transmettre. Depuis une trentaine d'années il se bat pour une nouvelle oralité. L'oralité pour aujourd'hui, à la fois savante et populaire est à construire. Il y a eu dans les années quatre-vingts un renouveau du conte, un retour des conteurs : « J'ai voulu au niveau de la Champagne-Ardenne, essayer d'accompagner ce renouveau des conteurs. Il est certain que la véritable tradition orale en Europe s'est éteinte avec la fin du Moyen-âge. Si je dois définir l'oralité c'est la transmission par la parole, parole immédiate et actuelle. On parle aujourd'hui d'une oralité vivante. C'est dans ce contexte que j'ai été amené à être conteur et que j'ai formé des conteurs. ».

Philippe VAILLANT reprend un discours qu'il répète d'après lui depuis une trentaine d'années avec persévérance. Conter est un art, si on veut donner une forme vivante et agréable à tout ce qui a été collecté, il faut des conteurs et des conteuses. Il faut des gens qui sachent conter.

Philippe VAILLANT parle ensuite de son goût pour le conte et défend la condition de conteur et de son souhait de se voir monter une école du conte en Champagne-Ardenne.

Monsieur PETRY souhaite que Philippe VAILLANT explique ce qui relève du conte, de la légende et de l'art de la parole.

Philippe VAILLANT répond que lorsque l'on emploie le terme de conte on le prend au sens du terme générique, c'est-à-dire toutes histoires bonnes à raconter. Les langues régionales peuvent avoir leur part dans une manière de conter. Il y a une distinction à faire entre un conte, une légende. Il n'y a pas de peuple sans conte. Il n'existe pas de peuple qui n'ait eu au début de son histoire, des histoires à raconter. Pour actualiser les contes, il faut les comprendre. Un pensée dite à l'oral et dite à l'écrit ne donne pas la même chose.

La parole est donnée à la salle.

Madame DUFOSSE intervient : « Je viens de la Haute-Normandie et je travaille au sein de l'Inventaire du Patrimoine Culturel. J'avais une réaction par rapport à cet enjeu, de la création d'une structure qui serait baptisée 'Ecole des arts de la parole'. Je pense qu'il est important de ne pas multiplier des structures où l'argent public se fait rare. Il y a quand même dans un certain nombre de région des maisons de la poésie qui ont été mise en place. Je rappelle qu'il y a des structures, Parcs Naturels Régionaux, qui ont été créés à partir de 1976 dont certain font déjà des actions. En Haute-Normandie il y a un événement : le festival de la Parole : A Voix Haute. Suite à l'intervention de la personne qui représentait le CNAM, j'ai trouvé son projet de recherche intéressant c'est-à-dire associer une étude sur des objets matériels et des témoignages pour expliquer les objets. »

Julien ROCIPON lui répond qu'en ce qui concerne la mémoire industrielle ou liée au travail, le collectage peut s'accompagner du recueil gestuel. C'est le cas de Rachel PAYAN, à la Villa Bissinger.

Rachel PAYAN : « Lorsque j'ai collecté les entretiens autour du travail des cavistes, les entretiens avaient pour but de laisser les personnes s'exprimer sur la façon dont elles avaient pu travailler en cave, sur les outils. Ce qui était intéressant avec l'image, c'était de voir les personnes reproduire les gestes en situation. L'intérêt est d'avoir des images iconographiques sur ces outils là. »

TABLE RONDE N°4
MEMOIRE ET TRADITIONS ORALES : RESEAUX, ACTEURS, PROGRAMME
D'ACTIONS



Marie-Jo Bour, Directrice de Musique Danse Bourgogne
Nathalie Dahm, Vice Présidente du Conseil régional en charge de la culture, du patrimoine et de la vie culturelle
David Covelli, Directeur du service patrimoine, ville de Langres
Nicolas Dohrmann, directeur des archives départementales de l'Aube
Pierre-Olivier Laulanné, Directeur de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles

Julien ROCIPON rappelle que cette journée est une première étape et que l'on va essayer l'année prochaine de réunir les acteurs ou les personnes qui ont des projets sur les départements et réfléchir avec eux comment les mener à bien, comment faire pour qu'ils soient réalisés avec les collectivités, les associations, etc.

Nathalie DAHM donne une vision d'ensemble de la politique culturelle régionale :
« Sur le territoire Champenois-Ardennais nous avons pu constater combien étaient nombreux les projets qui visaient à entretenir les mises en valeur du patrimoine oral. Il nous semblait important d'avoir une démarche globale autour de l'appréhension de ce champ important du développement culturel en Champagne-Ardenne. L'idée étant de laisser à loisir chacun s'exprimer. Les minutes de ces rencontres sont enregistrées et c'est à partir de ces minutes que nous construisons nos politiques culturelles. L'idée étant d'amorcer une démarche d'élaboration, un axe d'intervention du Conseil Régional pour mettre en partage ce que vous avez développé au quotidien. »

Pierre-Olivier LAULANNE rappelle les différents rôles structurels de la FAMDT : La base, ce sont les collections, les sources orales et sonores, ensuite il faut traiter le matériau de base de façon documentaire, notamment avec les bases de données, la

numérisation, les lieux virtuels diffusion. Enfin il y a la valorisation. Un projet sur les archives sonores s'articule autour de cela. La FAMDT a développé des outils de collecte, de bases de données et de consultation de ces bases de données et travaille avec les structures régionales : DASTUM, en Bretagne, UPCP-Métive, en Poitou-Charentes, Mémoires Vives, en Bourgogne, la MMSH en Provence Alpes Côtes d'Azur et Le Conservatoire Occitan, en Midi-Pyrénées. Ce réseau se tourne aujourd'hui sur le patrimoine culturel immatériel. L'enjeu est la manière dont les collectivités territoriales, ces collectivités régionales vont se saisir de cette convention de l'UNESCO.

Julien ROCIPON demande à Marie-Jo BOUR, à l'initiative de la Maison du Patrimoine Oral en Bourgogne d'intervenir.

Marie-Jo BOUR : « Je pense que vous êtes mûr pour créer une Maison du patrimoine oral en Champagne-Ardenne. Nous avons été dans ce cas là, très pragmatiques. Nous sommes beaucoup moins grands que l'ORCCA, nous sommes une structure qui est aidée par le Conseil Régional et par l'Etat. Une douzaine de régions ont monté de telles structures. Notre structure s'adresse à plusieurs publics et de par son histoire elle s'est adressée pendant très longtemps aux pratiques en amateur, notamment reconnu pour le chant-choral. A côté de ces pratiques amateurs on s'intéresse de très près à l'emploi et à la formation des professionnels du spectacle vivant. Le troisième public c'est tout le public de l'enseignement spécialisé - musique, danse, art dramatique - dans ce cadre là, nous sommes chargés de la formation continue. Nous avons trois missions, information et documentation, formation et observation de tout le secteur du spectacle vivant. Musiques et danses Bourgogne s'est rendu compte, dans le cadre de son rôle d'observatoire, de la condition des musiques et danses traditionnelles. Nous avons croisé nos différents réseaux et poussé l'état à réaliser une étude qui a révélé qu'il fallait agir vite pour sauvegarder les collectes réalisées dans les années soixante-dix. L'état, la région et les quatre départements se sont réunis et ont donné la compétence et l'argent nécessaire au démarrage et au fonctionnement de la Maison du Patrimoine Oral. »

Rémi GUILLAUMOT ajoute la liste des partenaires de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne : le Parc naturel régional du Morvan, dont le rôle technique est extrêmement important. Les financeurs sont la Région, le Conseil général de Saône et Loire, le pays de l'Autunois-Morvan, le pays Nivernais Morvan, la DRAC. Sur le fonctionnement on retrouve la DRAC, la Région et une mise à disposition d'un personnel de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Il y a une chose essentielle pour réussir ce projet c'est de poser les concurrences. On n'a pas tous le même point de vue, la même approche. Il faut se mettre autour d'une table pour trouver les points de convergences et travailler dessus.

Nicolas DORHMANN intervient sur le rôle que peuvent jouer les Archives départementales dans un tel projet. Les Archives départementales de l'Aube travaillent sur deux points : comment on conservera et comment on documentera les documents qui sont en train d'être collectés. Les archives se sont rendu compte d'un manque dans l'Aube en ce qui concerne la mémoire humaine, sur les bouleversements qu'a connu le département. Le textile par exemple qui a beaucoup

disparu et la mémoire des cadres et des patrons. Autre projet où la mémoire est importante, Clairvaux. Là aussi on a les documents mais il manquait la parole. Le rôle des archives est de susciter la parole, d'être une tête de réseau. C'est ce qui est fait dans notre travail avec l'association Le Son des Choses. Le premier projet qui a vu le jour, ce sont les archives de la bonneterie et le pôle de Romilly-sur-Seine. Le but est que tous les publics puissent appréhender ces archives, mais aussi de les conserver. Or ce type d'archives numériques est encore une nouveauté pour les Archives départementales de l'Aube.

David COVELLI intervient sur le rôle que peut avoir une ville d'art et d'histoire. Il y a une nouvelle ville d'Art et d'histoires en Champagne-Ardenne : Châlons-en-Champagne, après Reims, Sedan et Langres. Il n'y en a pas dans l'Aube. Leur rôle est de valoriser, pas de conserver. Leur spécificité est de travailler avec des publics différents de façon à ce qu'ils s'approprient le patrimoine, leur patrimoine. Un des principaux enjeux pour les collectivités et les acteurs locaux est de se parler, d'échanger et travailler ensemble. Chacun peut-être, ponctuellement, le partenaire solide d'un projet commun et une ville d'art et d'histoire comme Langres peut être, dans un cadre de mise en réseau plus vaste, un sérieux relais, d'autant que son rôle est la valorisation.

Nathalie DAHM intervient sur le rôle que pourrait avoir la Région. « Un rôle de coordonnateur des synergies pour converger ensemble vers un objectif commun de manière à mettre en avant le patrimoine immatériel comme étant un champ de compétence dans lequel la région s'investit complètement. Cela nous paraissait important d'avoir cette rencontre pour faire un début de démarche vers une structuration. Nous tenons à nous inscrire dans une démarche d'accompagnement de ceux qui œuvrent sur le terrain en relation avec les structures qui ont déjà de l'expérience dans ce domaine et trouver des partenariats avec les autres niveaux de collectivités.

« Par rapport aux enseignements artistiques, c'est un champ de compétences qui va revenir au niveau des régions. Ce qui nous amène à avoir des discussions avec les conservatoires qui porteront ces enseignements artistiques. Et on se rend compte qu'il y a une problématique culturelle forte dans les conservatoires. Alors à partir du moment où on s'interroge sur la question du patrimoine immatériel et la nécessité de faire vivre ces cultures. On ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur cette question. On ne peut pas laisser s'éteindre notre patrimoine. Nous avons la chance d'être dans une région où la richesse culturelle est importante. Son identité c'est ça, c'est d'être diverse, variée ».

Jean Claude DANIEL intervient sur le rôle que pourrait avoir l'ORCCA : « On a bien vu aujourd'hui que le collectage en Champagne-Ardenne comme ailleurs apparaît aujourd'hui comme une nécessité incontournable et que ça ne peut pas se faire sans mise en réseau. Ce travail de réseau n'est pas si simple entre les réseaux associatifs et les réseaux institutionnels. Il va falloir aller vers la réalisation de bases de données régionales, il faut que l'on rejoigne ceux qui ont progressé dans ce domaine, dans celui également du collectage et de la conservation. L'ORCCA devra trouver sa place dans la mise en place du partage, de la valorisation, de la transmission. Il y a un vrai travail de conviction, d'information et de formation. Il serait utile et très pratique

derrière cette journée qu'un comité technique, qu'un comité de pilotage qui associe à la fois les départements et leurs institutionnels, la région et les siens et puis ceux qui ont des ressources mobilisables. Il est important de réunir rapidement un certain nombre de partenaires pour avancer dans la pratique vers les aspirations qui ont été dites toute la journée. S'il y a une identité Champagne-Ardenne, on n'a pas d'unité historique mais pourtant la production industrielle reste majeure. Sur cet ensemble-là on a certainement un champ dans lequel on peut avancer vite. Il faut se mettre en œuvre assez vite. »

Nathalie DAHM clôt la journée après avoir remercié les intervenants et le public. « Et donnons-nous rapidement rendez-vous pour construire ce qui a été évoqué à l'instant par Jean-Claude DANIEL. »

FIN DE LA JOURNEE



Bibliographie sommaire :

Sur la collecte de la mémoire orale :

Florence DESCAMPS

L'historien, l'archiviste et le magnétophone, Comité pour l'histoire économique et financière, 2005

Sur l'indexation et les bases de données :

Bénédicte BONNEMASON

Guide d'analyse documentaire du son inédit, Modal-AFAS, 2001

Sur une approche historique de la mémoire orale :

Philippe JOUTARD

Ces voix qui nous viennent du passé, Hachette, 1983

Sur la question du patrimoine :

Henri-Pierre JEUDY

La machinerie patrimoniale, Sens et Tonka, 2001

Un sociologue à la dérive, Sens et Tonka, 2006

Mémoires du social, PUF, 1986

Sites Internet à noter :

AFAS (Association française des détenteurs de documents)

<http://afas.imageson.org/>

Phonothèque de la MMSH (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme)

<http://phonothèque.mmsch.univ-aix.fr/>

FAMDT (Fédération des associations musiques et danses traditionnelles)

<http://www.famdt.com/>

Mémoires Vives

<http://www.memoires-vives.asso.fr/>

Paroles Vives

<http://parolesvives.over-blog.com/>

Archives départementales de l'Aube

<http://www.archives-aube.com/>